



Demande de nouveau jugement urgent?

Par Repg

Bonjour, ma compagne avec qui je suis depuis 9mois séparée de son ex depuis plus d'un an avait accepté un jugement JAF pour ses 2 enfants sous la contrainte de menaces de suicide et autres pression psychologiques de son ex...

Jugement catastrophique, garde alternée, foyer fiscale et allocations pour le père alors qu'ils se partagent tous les frais (garderie ,cantine..)

Pas de PA alors qu'il a minoré ses revenus devant le JAF (lui déclare gagner 2100 elle 1800 alors que sur leurs declarations fiscale lui est a plus de 33000 soit plus de 2700/mois)...

De plus la petite est scolarisée dans une école a 500m de chez lui (grosse ville) ce qui impose à ma compagne un détour d'environ 10min aller/retour dans le sens inverse de son trajet domicile/travail (40min/trajet) et un loyer conséquent car elle n'a pas trop voulue s'en éloigner pour des raisons d'organisation...

Salaire-impôts-charges mensuelles, il lui reste 300 euros pour nourrir et habiller ses enfants (sachant qu'elle a un petit se 2 ans donc couches, lait maternel etc...)

On ne parle même pas des jouets ou autres divertissements qu'elle ne peut leur offrir et qui sont un vrai creve coeur pour elle...

Et parce que monsieur est en repos un vendredi sur 2 jour de changement le lundi soir après l'école quand les petits sont bien remontés et ma compagne claquée de sa journée...

Il est très méprisant dans ses messages, il l'a agressé le jour de Noël, il a vidé les livrets des enfants, et l'insulte des qu'ils se croisent enfants avec eux ou pas...des plaintes et mains courantes ont été faites...et systématiquement il retourne la situation en se victimisant (mériterait un Oscar tellement il joue bien ce rôle!

Pour être plus simple et direct lui a tout et elle l'a moitié des factures plus les contraintes d'organisation et psychologiques qu'il lui impose..

Impossible pour elle de changer de travail car elle ne trouverait jamais le poste auquel elle est avec certains avantages. La petite demande a réintégrer son ancienne école car elle ne se sent pas bien dans la nouvelle (école en éducation renforcée++ la zone quoi ... alors qu'elle est une super élève sérieuse et travailleuse...) elle en a parlé elle même a chancun des 2 parents

Cette ancienne/nouvelle école serait a mi chemin en temps de route (18min) du père et de la mère si celle ci s'éloignait de cette grosse ville où il est maintenant (loyer moins cher...)

Ce déménagement lui ferait aussi économiser du temps et de l'argent en la rapprochant de son lieu de travail et de sa famille (et de moi par la même occasion

Mais bien évidemment il est contre tout ...

Est ce la une raison suffisante de demander un nouveau jugement au JAF?

Motifs suffisant pour demander en référé pour ne pas rater les inscriptions et la rentrée se septembre ?

Lui sera t il possible de demander par la même occasion de récupérer ses 2 demies part fiscales pour qu'elle puisse s'en sortir un peu mieux financièrement parlant voir meme demander une pension alimentaire avec ce nouveau jugement?...

Nous avons consulté 2 "hommes de loi" l'un dit oui l'autre dit pas sûr...

Merci beaucoup pour vos réponses ...